

## Appel à projets culturels dans le cadre d'Un Eté en Nord 2026

### Ville d'Amiens : Direction de proximité du Secteur Nord

Afin de développer la vie artistique et l'offre culturelle d'un « Eté en Nord », la Ville d'Amiens lance un appel à projets culturels qui seront programmés dans le quartier Nord d'Amiens à l'été 2025.

Cet appel à projets favorise la rencontre de tous les publics avec les pratiques artistiques dans l'espace public, issues des domaines du spectacle vivant et des arts plastiques et visuels.

#### Les dates

Les propositions seront faites sur la base d'interventions aux dates suivantes :

- **Vendredi 10 juillet – Spectacle à 18h**
- **Vendredi 19 juillet – Spectacle à 18h**
- **Vendredi 26 juillet – Spectacle à 18h**
- **Vendredi 30 juillet – Spectacle à 18h**
- **Vendredi 7 août – Spectacle à 18h**

#### Les bénéficiaires

Les équipes artistiques professionnelles du spectacle Vivant (musique, danse, théâtre), des arts de la rue ou des arts plastiques et visuels (images et vidéo) organisées sous la forme d'une association ou d'une autre forme de personne morale

#### Les lieux

Cet appel à projets vise à soutenir en priorité les initiatives singulières, à mettre en œuvre dans l'espace public (voir lieux en dernière page) afin de faciliter la rencontre avec les publics.

#### Conditions

Tous les projets seront proposés gratuitement au public.

Les projets proposés se reposent sur la base de 2h d'intervention.

Une fiche technique détaillée devra être fournie mentionnant les besoins techniques avec un plan de l'espace à prévoir.



Les propositions devront prendre en compte le respect du voisinage et ne procurer aucune gêne disproportionnée (lumières fortes, fumigènes, nuisances sonores, etc.). Des actions de médiation sont à prévoir dans le déroulé du projet proposé.

### Modalités d'intervention de l'Odyssée – Ville d'Amiens

- Une enveloppe de 2000 € maximum sera allouée à chaque projet
- Un relais en matière de communication sera assuré par la Ville d'Amiens. Les compagnies devront également et obligatoirement mentionner dans leurs communications de tous ordres le nom de l'action « Un Eté en Nord » et le partenariat avec l'Odyssée-Ville d'Amiens. Des logos leur seront fournis.
- La mise à disposition gratuite d'un espace public (lieux précisé en dernière page) pour la réalisation de l'action artistique.

Il est précisé que :

- Les équipes artistiques devront prévoir les prestations logistiques telles que la régie (son, lumière, etc.) et les moyens humains (personnel d'accueil, gardiennage, etc.).
- Le secteur Nord se charge des demandes d'autorisations relatives à l'organisation d'événements dans l'espace public et des aspects afférents à la sécurité civile.

### Modalités de dépôt des dossiers

Les dossiers devront comprendre :

- notice de présentation de l'opérateur (SIRET, RIB) ;
- descriptif du projet ;
- déroulé de l'action
- date prévisionnelle ;
- budget avec un devis détaillé : *le devis doit obligatoirement être daté et signé, et adressé à l'attention de l'Odyssée-Ville d'Amiens avec la mention « dans le cadre d'un Eté en Nord 2026 », la date et la signature et si vous êtes concerné la mention « TVA non applicable art. 293B du CGI ».*
- fiche technique

Les dossiers doivent être envoyés de façon dématérialisée à Emilie Fontenier, Cheffe de Pôle d'Animation Territoriale de l'Odyssée à [e.fontenier@amiens-metropole.com](mailto:e.fontenier@amiens-metropole.com) avant le **2 mars 2026**, avec pour objet : **Appel à projets culturels - un Eté en Nord 2026**.

Les dossiers incomplets ou déposés après la date limite de dépôt ne pourront pas faire l'objet d'une instruction.



## **Critères d'appréciation des projets**

- La qualité artistique : exigence, innovation, diversité des formes, croisement des genres et des esthétiques, etc.)
- Le format du projet (technique et logistique légères privilégiées)
- La cohérence du projet avec les contraintes logistiques (en extérieur et structures légères)
- La faisabilité financière du projet (cohérence du budget, rémunération des artistes, techniciens et auteurs)
- L'autonomie et la capacité d'organisation du porteur de projet.
- L'engagement dans une démarche éco responsable

## **Modalités d'attribution des crédits**

Les crédits seront versés sous la forme de prestation, à service réalisé. La Ville d'Amiens se réserve le droit d'annuler la représentation en cas de forte intempérie si la forme du spectacle est inadaptée à un repli en intérieur.

## **Information**

Pour toute information, vous pouvez contacter Emilie Fontenier, Cheffe du Pôle d'Animation Territoriale de l'Odyssée au **03.22.66.10.78** ou [e.fontenier@amiens-metropole.com](mailto:e.fontenier@amiens-metropole.com)

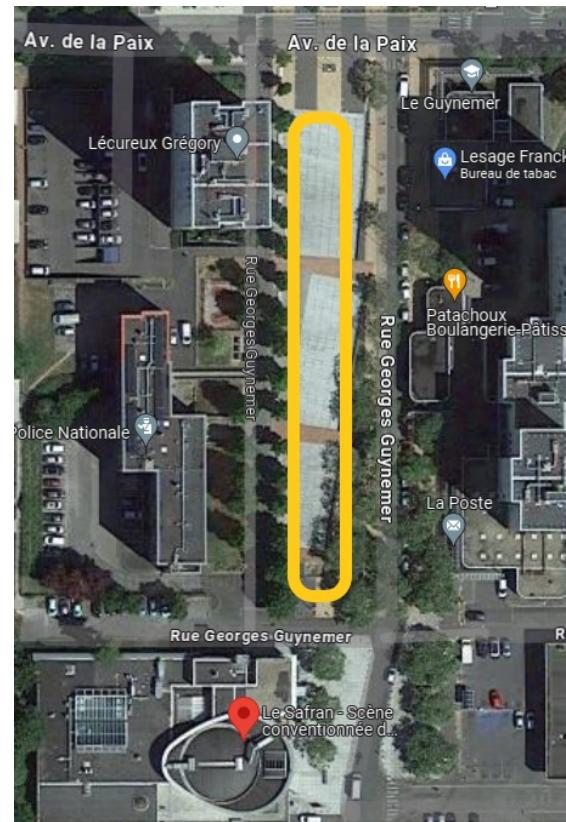


## Emplacement des spectacles

- Vendredi 10 Juillet : quartier Balzac, Espace vert à l'intersection entre le Boulevard de Roubaix et la rue Balzac



- Vendredi 17 juillet : place Guynemer / Place accolée au Safran, rue Guynemer



- Vendredi 24 juillet : quartier Saint Ladre  
Square Picasso, entrée allée de Malaga



- Vendredi 30 juillet : quartier Marivaux / Espaces verts autour du parking du Centre commercial Marivaux



- Vendredi 7 août : à proximité du parking du Nautilus probablement autour de l'aire de jeu juste en face

